

Paris, le 15 janvier 2015

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Laïcité : l'AMF mobilisée et force de propositions

François Baroin, président, André Laignel, premier vice-président délégué et Agnès Le Brun, vice-présidente, représentant l'AMF, ont participé ce jour à la réunion organisée par Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale. Ils ont indiqué que l'AMF s'engage à prendre toute sa part dans la mise en œuvre auprès des enfants et des jeunes des actions nécessaires au respect des valeurs républicaines.

Partageant avec les ministres le constat que l'éducation a un rôle primordial dans l'acquisition de ces valeurs par les jeunes, l'AMF a rappelé le rôle qu'ont les communes et les intercommunalités dans la prise en charge des enfants et l'accompagnement des jeunes en complément des temps scolaires.

L'AMF a souligné la constante préoccupation des maires d'appliquer les principes de laïcité dans l'organisation des services offerts aux jeunes alors que s'expriment de façon croissante des revendications de nature religieuse.

C'est la raison pour laquelle l'AMF a demandé à l'Etat d'engager avec les élus une réflexion permettant de fixer un cadre commun et concret facilitant, au plan local et en articulation avec l'Etat, la mise en œuvre de ces principes dans les services publics locaux (restauration scolaire, sorties scolaires, tenues, autorisations d'absences, activités périscolaires, ...).

L'AMF appelle les maires à inscrire dans les axes des programmes éducatifs territoriaux (PEDT) l'acquisition des valeurs républicaines, qui reposent sur des droits et des devoirs, et à exercer toute leur vigilance pour que les intervenants auprès des enfants et des jeunes connaissent la portée de ces principes, s'engagent à les transmettre et les appliquent fermement.

Elle alerte les communes et leurs groupements sur leurs pratiques de subventionnement des associations, notamment de soutien scolaire, afin de s'assurer qu'elles ne vont pas à l'encontre des valeurs républicaines.

L'AMF va solliciter sans délai les associations départementales pour faire remonter les difficultés rencontrées, les expériences locales et les réflexions des maires sur ce sujet. Le groupe de travail Laïcité de l'AMF est mandaté par le Bureau exécutif pour formuler des propositions concrètes dans les semaines qui viennent.